

Ciment décarboné : Ecocem et CB Green co-investissent 60 millions d'euros

HAUTS-DE-FRANCE

Une coentreprise permettra la création d'une unité de broyage de fillers de haute qualité à Dunkerque.

De quoi résoudre en partie la question du clinker, composant essentiel du ciment au bilan carbone lourd.

Olivier Ducaing

— Correspondant à Lille

L'exploitant de la plus grande carrière de calcaire à ciel ouvert de France, Groupe CB, et le fabricant de ciment bas carbone Ecocem font cause commune. Les deux groupes vont créer une coentreprise – Ecocem étant majoritaire – pour construire ensemble une unité de broyage de fillers calcaires, capable de se substituer partiellement dans la composition du ciment au clinker, au bilan carbone très lourd. Ce dernier est issu d'un processus de cuisson, au cœur des enjeux de décarbonation de l'industrie cimentière.

Les deux partenaires ont annoncé investir 60 millions d'euros dans cette unité de broyage qui sera implantée dans l'usine Ecocem France, à Dunkerque, et qui pourra produire 600.000 tonnes par an de fillers calcaires de haute qualité. La mise en service devrait intervenir en 2025.



L'unité de broyage qui sera implantée dans l'usine Ecocem France, à Dunkerque, pourra produire 600.000 tonnes par an de fillers calcaires de haute qualité. DR

Après dix ans de recherche, Ecocem a développé une technologie baptisée ACT, qui vise à réduire la proportion de clinker dans le ciment de 75 % aujourd'hui à 20 %. « On peut diviser par trois voire par quatre, en conservant les mêmes qualités d'usage du béton », estime Olivier Guise, directeur stratégie, technologie et diversification chez Ecocem.

Procédés alternatifs

L'industriel irlandais produit déjà du ciment bas carbone à Dunkerque (750.000 tonnes par an), grâce à un coproduit sidérurgique, le laitier. Or les efforts des acteurs sidérurgiques pour se décarboner passent par des fermetures de haut-fourneau. Ce qui entraînera par

conséquent l'effondrement du laitier produit, soit environ la moitié des volumes, selon Olivier Guise.

L'enjeu est donc tout à la fois de décarboner, mais aussi de trouver des procédés alternatifs. « Le filler calcaire représente 12 kg de CO₂ par tonne produite, contre 800 kg pour le ciment. Quand on met 50 % de filler, vous voyez la différence ! », souligne de son côté Pierre Proy,

directeur général de la filière granulats du Groupe CB (660 salariés, 265 millions d'euros de chiffre d'affaires), et de la filiale CB Green créée il y a deux ans pour porter les projets de décarbonation et d'économie circulaire. « Nous sommes face au défi de l'acceptabilité d'usage pour les producteurs comme pour les instances normatives », relève Olivier Guise.

L'univers des cimentiers se montre en effet réticent à basculer vers ces produits qui permettent pourtant de décarboner à la source. Et tant Ecocem que Groupe CB déplorent de ne pas bénéficier des programmes massifs d'aide à la décarbonation, dès lors qu'ils ne sont pas eux-mêmes de gros émetteurs de CO₂. ■

La date

2025

Mise en service prévue de l'unité de broyage.